

NOTICE DESCRIPTIVE

Notice descriptive prévue par l'article 18 du décret n° 671166 du 22 Décembre 1967
et publiée en annexe de l'arrêté du 10 Mai 1968 (J.O. du 29 Juin 1968)

LE GREEN 74 400 CHAMONIX MONT-BLANC

- I- Caractéristiques techniques générales
- II- Locaux privatifs appartements et leurs équipements
- III- Parties communes intérieures
- V- Equipements généraux
- VI- Parties communes extérieures

NOTE GENERALE

- 1. Les indications de marque ne sont que suggestives, le Maître d'œuvre se réservant le droit de modifier celles-ci par une prestation équivalente pour des raisons techniques, d'approvisionnement ou de planning de chantier.**
- 2. Le Maître d'œuvre se réserve la possibilité compte tenu des impératifs techniques ou de décoration, d'apporter des modifications qui ne représenteront jamais une diminution de la qualité des prestations offertes.**
- 3. Ce descriptif annule et remplace tout autre descriptif ayant pu exister antérieurement et reste seul contractuel.**
- 4. En cas de contradiction entre les plans et le présent document, c'est ce dernier qui prime.**
- 5. Tous les travaux supplémentaires qui pourraient être demandés par les copropriétaires devront être soumis au Maître d'Ouvrage et au Maître d'œuvre qui pourront les refuser s'ils compromettent l'avancement normal du chantier ou s'ils sont incompatibles au point de vue technique ou réglementaire avec la structure des ouvrages prévus.**

I- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DU BATIMENT COLLECTIF

1.1. INFRASTRUCTURE

- 1.1.1. Fouilles :
En pleine masse
Suivant étude béton armé et étude de sol
- 1.1.2. Fondations :
Fondations spéciales suivant prescriptions des ingénieurs géotechnique et béton armé, constitués d'un rideau de palplanches métallique périphérique réalisé en limite de propriété, radier de fondation en béton armé sur membrane d'étanchéité, le tout réalisé suivant prescription du rapport géotechnique.

1.2. MURS

- 1.2.1 Murs de façades :
En béton banché et armé, suivant indications de l'ingénieur BA avec isolation thermique extérieure.
Finition pour recevoir suivant plans architecte un enduit pelliculaire plastique grésé ou une peinture, ou bardage bois suivant les zones.
- 1.2.2 Mur enterré du niveau -1 :
En béton banché et armé, suivant indications de l'ingénieur BA avec complexe d'étanchéité type membrane cuvelage en extradoss.
Finition intérieure : net de décoffrage.
- 1.2.3 Murs pignons :
En béton banché et armé suivant indications de l'ingénieur BA.
Finition : net de décoffrage pour recevoir le parement de finition, épaisseur suivant étude béton armé.

- 1.2.4 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)
En béton banché et armé suivant indications de l'ingénieur BA.
Finition : net de décoffrage pour recevoir le parement de finition, épaisseur suivant étude béton armé.
- 1.2.5 Murs ou cloisons séparatifs :
 - 1.2.5.1. Entre locaux privatifs et contigus
Murs en béton armé net de décoffrage pour recevoir le parement de finition.
 - 1.2.5.2. Entre locaux privatifs et circulations
Murs en béton armé net de décoffrage pour recevoir le parement de finition.

1.3. PLANCHERS

- 1.3.1 Planchers courants :
Dalle pleine en béton armé d'épaisseur 22cm surmontée d'un isolant phonique, d'un complexe de plancher chauffant intégré en chape et d'un revêtement de sol. Epaisseur total 34cm
Sous face finie béton net de décoffrage pour recevoir le parement de finition ou reprise par un faux plafond en plaque de plâtre suivant le cas.
- 1.3.2 Plancher sur niveau parking (sous-sol) :
Dalle pleine en béton armé d'épaisseur 25cm surmontée d'un isolant phonique, d'un complexe de plancher chauffant intégré en chape et d'un revêtement de sol. Epaisseur total 37cm
Sous face finie reprise par un flocage en laine de verre projetée ou techniquement équivalent.
- 1.3.3 Balcons
En ossature bois porteuse visible suivant étude de l'ingénieur structure bois, surface recouverte d'un platelage bois visible en sous face

1.4. CLOISONS DE DISTRIBUTION AUTRES QUE MURS BETON

- 1.4.1 Entre logements :
Non applicable : Murs béton armé entre logements
- 1.4.2 Entre logements et circulations :
Non applicable : Murs béton armé entre logements et circulations
- 1.4.3 Entre pièces principales d'un même logement :
Cloisons sèches type placostyl 72/48 ou 98/48 correspondant à 72mm ou 98mm d'épaisseur suivant plans avec laine de verre pour renforcement de l'isolation acoustique.
- 1.4.4 Des locaux techniques
Les cloisons des locaux techniques seront réalisées en béton armé
Les cloisons des caves seront réalisées en siporex de 10cm ou techniquement équivalent

1.5. ESCALIER INTERIEUR

- 1.5.1 Escalier principal :
L'escalier et la cage sont en béton armé suivant indications de l'ingénieur BA. L'escalier sera recouvert de moquette grand passage type FLOTEX CALGARY de chez FORBO ou similaire, couleur au choix de l'Architecte.

L'escalier sera laissé brut béton entre le RDC (accès principal) et le sous-sol (parking)

1.5.2 Escaliers logements :
Sans objet

1.5.3 Escaliers extérieurs :
Sans objet

1.6. CONDUITS DE VENTILATION

1.6.1 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble :
De type mécanique contrôlée, par gaine et collecteur métallique galvanisées. Les bouches d'extraction sont de type hygro-réglables et les entrées d'air se font sur les menuiseries extérieures.
Groupe d'extraction situé dans un local spécifique au sous-sol avec refoulement en toiture.

1.6.2 Ventilation du sous-sol (garage) :
Ventilations hautes et basses naturelles assurées par la porte du garage et par des courettes anglaises équipées de grilles en façade ou grilles sur édicules courettes

1.7. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1. Chutes d'eaux pluviales :
Chéneaux apparents avec brides mégevannes et descentes en cuivre sur extérieur suivant position du plan. Avec système de dégivrage par cordon type Raychem

1.7.2. Chutes d'eaux usées :
Descentes en PVC série « eaux usées » en gaines techniques.

1.7.3. Canalisations en sous-sol
En PVC série « eaux usées ». Réseaux apparents

1.8. TOITURE

1.8.1. Charpente principale - couverture et accessoires :
Charpente traditionnelle en sapin traité avec ensemble de ferrures et liaisons métalliques suivant prescription de l'ingénieur structure bois
Complexe de couverture suivant méthode Sarking. Toiture ventilée avec complément d'étanchéité sur support continu.
Isolation thermique type mousse polyuréthane de 220 mm.
Couverture porte neige en bac acier coloris au choix de l'architecte et prescription communale.
Pannes et chevrons sapin apparents, finition plancher bois.

1.8.2. Auvents - couverture et accessoires :
Charpente traditionnelle en sapin traité avec ensemble de ferrures et liaisons métalliques suivant prescription de l'ingénieur structure bois
Couverture porte neige en bac acier coloris au choix de l'architecte et prescription communale.

1.9. FAÇADES

1.9.1. Isolation :
Isolation thermique par l'extérieur épaisseur moyenne de l'isolant 18cm

- 1.9.1. Bardage Bois :
Bardage bois de type Mélèze sur lambourdes suivant plans de façades.
- 1.9.2. Parement Pierre :
Sans objet
- 1.9.3. Enduit :
Enduit pelliculaire plastique grésé ou peinture suivant les zones et choix de l'architecte suivant plans de façades

II- LOCAUX PRIVATIFS APPARTEMENTS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1. SOLS ET PLINTHES

2.1.1. Sols des pièces humides

Salle de bains, douche, W.C. :
Carrelage en grès pressé pleine masse, format 30 x 60 cm ou similaire,
couleur au choix de l'architecte.
Décor : Aspect pierre

2.1.2. Sols et plinthes des pièces principales

Chambres, Cabines, Séjour, Cuisine, Circulation, Dégagement :
Parquet contrecollé en chêne de chez HARO ou techniquement équivalent
lame large de 180mm, d'épaisseur 13mm, coloris et finition au choix de
l'architecte
Plinthes bois droites de 10cm

2.1.3. Sols des balcons

Revêtement platelage bois mélèze ou douglas.

2.2. REVETEMENTS MURAUX ET PLAFONDS

2.2.1. Revêtements muraux

- 2.2.1.1. Cuisine :
L'ensemble des murs est en peinture acrylique blanche
- 2.2.1.2. Salle de d'eau :
Carrelage toute hauteur. Choix carrelage idem sol
Carrelage en grès pressé pleine masse, format 30 x 60 cm ou
similaire, couleur au choix de l'architecte.
Décor : Aspect pierre
- 2.2.1.3. W.C. :
WC indépendant : carrelage hauteur 120 cm.
Choix carrelage idem sol.
Le reste des murs est en peinture acrylique blanche
- 2.2.1.4. Salon :
Un mur (façade) en lambris massif en sapin blanc brossé, lame de
160mm de largeur épaisseur 18mm ou techniquement équivalent.
Teinte selon choix architecte.
Le reste des murs est en peinture acrylique blanche

- 2.2.1.5. Chambres / Cabine :
Un mur (tête de lit) en lambris massif en sapin blanc brossé, lame de 160mm de largeur épaisseur 18mm ou techniquement équivalent. Teinte selon choix architecte.
Le reste des murs est en peinture acrylique blanche
- 2.2.1.6. Circulations, dégagements, entrées, placards :
L'ensemble des murs est en peinture acrylique blanche

2.2.2. Revêtements plafonds

- 2.2.2.1. Toutes les pièces :
Sous face dalle béton net de décoffrage avec enduit de finition blanc ou faux plafond en plaque de plâtre suivant besoins techniques, avec enduit lissé peint blanc.
- 2.2.2.2. Salle d'eau :
Faux plafond en plaque de plâtre, avec enduit lissé peint blanc.
- 2.2.2.3. Pièces sous rampant toiture :
Charpente bois apparente finition au choix de l'architecte
Lambris bois apparents finition au choix de l'architecte

2.3. MENUISERIES EXTERIEURES DES PIECES PRINCIPALES LOGEMENTS

- 2.3.1. Menuiseries bois en pin du Nord non raboté brossé de 68 mm d'épaisseur répondant aux normes A, E, V (Air, Eau, Vent). Suivant plans, fenêtres, portes fenêtres ouvrant à la française et baies coulissantes
Vitrage isolant type 4/16/4.
Chaque baie coulissante est composée d'une partie fixe vitrée et d'une partie coulissante vitrée.
- 2.3.2. Ferrure
Crémone pour les ouvrants à la française.
Quincaillerie Béquille Inox + rosace ronde ou équivalent
Système GRETSCH UNITAS ou similaire pour les baies coulissantes.
- 2.3.3 Fenêtre de toit
Concerne **uniquement l'appartement n°10**
Mise en place de fenêtre de toit de type Velux ou techniquement équivalent
Chaque fenêtre de toit est équipé d'un store occultant manuel intérieur

2.4. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS

- Toutes les baies rectangulaires sont équipées de volets roulant électrique en aluminium monoblocs de chez PROFALUX type VISIO ou techniquement équivalent + commandes électriques.
- Les baies trapézoïdales ne sont pas équipées de volets.

2.5. MENUISERIES INTERIEURES

- 2.5.1. Huisseries et bâtis :
Huisserie à recouvrement en sapin brossé pour portes intérieures des logements.
- 2.5.2. Portes intérieures :
Portes en sapin, ép. 40 mm type Alpage de chez LALLIARD ou techniquement équivalent, serrure avec bec de cane, à condamnation pour bains et W.C. et clé pour chambre, quincaillerie INOX brossé.

- 2.5.3. Portes palières :
Porte palière isolante de qualité renforcée (40 dB), parement extérieur et intérieur type porte Alpage avec charnière invisible
Fermeture par serrure de sûreté 3 points
- 2.5.4. Placards :
Idem portes de communication pour la face visible ouvrante à la française ou coulissante, avec rayonnage intérieur en mélaminé blanc.
Aménagement intérieur variable suivant dimension du placard

2.6. GARDE-CORPS EXTERIEURS

- 2.6.1. Garde-corps et mains courantes :
Main courante de balcons en bois monté sur poteaux bois avec ossatures et fixations métalliques. Remplissage des gardes corps des balcons avec des lisses et des palines en bois découpée suivant plans de façades et détails de l'architecte

2.7. PEINTURES

- 2.7.1. Peintures extérieures et vernis :
- 2.7.1.1. Sur menuiseries :
Produits d'imprégnation teinté dans le ton du bardage bois.
- 2.7.1.2. Sur enduit :
Revêtement plastique épais, couleur au choix de l'architecte
- 2.7.1.3. Sur bardage
Produits d'imprégnation teinté dans le ton du bardage bois.
- 2.7.2. Peintures intérieures :
- 2.7.2.1. Sur menuiseries :
Produits d'imprégnation teinté sur cadres, portes et plinthes.
- 2.7.2.2. Sur murs et plafonds :
Peinture blanche.

2.8. EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.8.1. Equipements Cuisine

- Ensemble mobilier complet
 - Façade, portes et tiroirs finition en sapin massif brossé idem porte de communication ou stratifié
 - Caisson, étagères et intérieurs des meubles en mélaminé blanc ou techniquement équivalent
 - Plan de travail en chêne massif traité épaisseur 32mm
 - Socles des meubles (plinthes) en sapin massif brossé
 - Quincaillerie inox, finitions suivant choix du décorateur,
 - Poignées Inox brossé bâton de maréchal ou techniquement équivalent
 - Appareils ménagers de marque SMEG ou techniquement équivalent.
- 2.8.1.1. Décomposition :
- Eléments hauts suivant plans
 - Eléments bas suivant plans avec appareils incorporés (façades recouvertes de finition idem les meubles) :

- Electroménagers : *implantation suivant plans*
 - o Lave-vaisselle intégrable 12 couverts,
 - o Plaque de cuisson à induction 4 feux
 - o Réfrigérateur intégrable, parties réfrigérateur et congélateur indépendantes
 - o Hotte encastrée à recyclage
 - o Four traditionnel
- Sanitaires : *implantation suivant plans*
 - o 1 Evier en résine avec 1 bac + 1 égouttoir marque FRANKE ou similaire
 - o Mitigeur mono commande marque FRANKE ou similaire

2.8.2. Equipements sanitaires, plomberie et chauffage

- 2.8.2.1. Distribution d'eau froide :
De la gaine technique aux appartements, en gaine PPR ou PPE Aquatherm encastrée ou apparent.
Compteur individuel dans gaine technique.
- 2.8.2.2. Chauffage :
Chauffage collectif par circulation d'eau chaude dans les planchers depuis la chaudière collective au gaz.
Chaudière collective gaz située dans le local chaufferie au sous-sol
Distribution chauffage au sol par plancher chauffant hydraulique et ponctuellement par radiateur en complément suivant plans du bureau d'études fluides.
Les éventuelles radiateurs sont répartis et positionnés suivant le calcul de l'ingénieur thermicien.
Un thermostat d'ambiance électrique sera, placé dans le séjour de chacun des appartements. Programmation : hebdomadaire personnalisable jour par jour sur 1 zone.
Radiateur sèche-serviettes électriques pour les salles de bains, de type RIVA de la marque THERMOR ou techniquement équivalent.
Compteurs d'énergie : installation d'un compteur d'énergie sur chacun des départs d'appartements.
- 2.8.2.3. Production et distribution d'eau chaude :
Production d'eau chaude assurée par la chaudière gaz collective, production instantanée.
Distribution : De la gaine technique aux appartements, en gaine PPR ou PPE Aquatherm encastrée ou apparent.
Compteur individuel dans gaine technique.
- 2.8.2.4. Evacuations :
Evacuation des eaux usées et eaux vannes par canalisations PVC, sur réseau communal, collectées en sous-sol.
- 2.8.2.5. Appareils sanitaires :
- Toilettes :
 - o Ensemble WC suspendu en céramique, comprenant :
 - Bâti support autoportant encastré
 - Cuvette de WC suspendue
 - Abattant ultrafin avec charnière à fermeture ralentie
 - Type : IDEAL STANDARD modèle TESI ou équivalent
 - SDE :
 - o Vasque :
 - Meuble sous vasque idem porte de communication. Porte en Sapin Blanc brossé type porte Alpage, caisson intérieur meuble en mélaminé blanc
 - Plan vasque en matériaux composite

- Vasque posé sur plan du type STRADA de chez IDEAL STANDARD ou techniquement équivalent
- Robinetterie Modèle TESSI de chez IDEAL STANDARD ou techniquement équivalent
- Miroir avec encadrement bois au-dessus du plan vasque – dimensions indicatives 100cm x 100cm
- Douche
 - Receveur de douche rectangulaire extraplat en Ideal Solid à encastrer, traitement antidérapant, adapté aux personnes à mobilité réduite. Type : IDEAL STANDARD Modèle Ultra Flat S ou équivalent
 - Paroi de douche en verre transparent. Profilés finition argent : type IDEAL STANDARD modèle CONNECT ou équivalent. Paroi de douche coulissante, fixe ou ouvrante (selon plan)
 - Robinetterie douche : Colonne de douche thermostatique comprenant, Robinetterie thermostatique douche murale, Pomme de douche orientable, barre métal chromé et ABS, douchette manuelle et flexible anti-torsion. Type : IDEAL STANDARD modèle IdealRain Access ou équivalent
- Baignoire **(concerne uniquement l'appartement n°10)**
 - Baignoire en acrylique blanche à poser 170 x 75 cm, type IDEAL STANDARD modèle CONNECT ou équivalent
 - Pare-bain Porte pivotante réversible, verre transparent Type : IDEAL STANDARD Modèle CONNECT ou équivalent
 - Robinetterie baignoire : Colonne de douche thermostatique murale bain doucheur à retour automatique. Pomme de douche orientable. Colonne bain/douche thermostatique. Barre métal chromé et ABS, douchette manuelle et flexible anti-torsion. Type : IDEAL STANDARD modèle IdealRain Access ou équivalent

2.8.2.6. Alimentation lave-linge :
1 point d'évacuation et 1 alimentation d'eau pour lave-linge positionnés dans l'appartement suivant plans.
Lave-linge non fourni

2.8.3. Equipements électriques

- L'installation électrique et des courants faibles sont réalisés conformément à la norme NF C 1500
- Distribution par colonne montante sur palier des logements, comptages individuels situés dans les gaines palières

2.8.3.1. Type d'installation :

- Réseau encastré, dans les murs et cloisons.
- Commandes murales : Ensemble enjoliveur SCHNEIDER de chez ODACE ou équivalent.

2.8.3.2. Equipement par pièce des appartements :
Suivant norme EDF C 15-100

Eclairage encastré dans les pièces d'eau, avec spots rond de type spot INDIGO ou techniquement équivalent.

Les autres points lumineux seront livrés douille à bout de fils avec le
fils de terre, avec dispositif de suspension suivant norme C.15-100
(sans appareil).

2.8.4. Ventilation

- 2.8.4.1. Conduits et prises d'air frais :
Entrée d'air auto-réglable située dans la traverse haute des
menuiseries extérieures dans les pièces principales. Nombre,
dimensions et emplacement suivant études thermiques.
- 2.8.4.2. Conduits et prises de ventilation :
Extraction de l'air vicié par bouches d'extraction hygro-régables
situées sur les gaines des pièces humides cuisines, bains, W.C.

2.8.5. Equipements et Télécommunications

- 2.8.5.1. Radio-Télévision :
Equipement de l'immeuble permettant la réception des programmes
suivants :
- Réception terrestre de la radio FM, des chaînes françaises de la
TNT et des chaînes payantes de la TNT sous réserve de
souscription à un abonnement par l'occupant.
 - Réception satellite, après acquisition au préalable d'un décodeur
par l'occupant, permettant de bénéficier de bouquets payants
pour la réception d'un panel de chaînes étrangères
- Répartition des prises suivant la norme C15-100.

2.8.6 Conduit de cheminée

Concerne **uniquement l'appartement n°10**, mise en place d'un conduit de fumée pour
cheminée d'agrément Ø 300 en système POUJOLAT ou en boisseau céramique en attente
en plafond du séjour comme prévu au plan.
Cheminée ou poêle non fournis

III- PARTIES COMMUNES INTERIEURES AU BATIMENT COLLECTIF

3.1. Escalier de l'immeuble et paliers d'étages

- Sols : L'escalier sera recouvert de moquette grand passage type FLOTEX CALGARY
de chez FORBO ou similaire, couleur au choix de l'Architecte.
Palier d'étage : idem moquette ci-dessus
L'escalier desservant le SS et le RDC sera laissé brut béton
Palier et dégagements au sous-sol laissé brut béton
- Parois : L'ensemble des murs est traité en revêtement de type peinture acrylique
blanche.
- Plafonds : Peinture blanche.
- Equipement électrique : foyers lumineux commandés par détecteurs de présence répartis
suivant plans et étude du bureau d'études fluides

3.2. Hall d'entrée

Décoration et coloris suivant plans et choix de l'Architecte.

- Sols : Carrelage en grès pressé pleine masse, format 30 x 60 cm ou similaire,
couleur au choix de l'architecte.
Décor : Aspect pierre

Parois : L'ensemble des murs est traité en revêtement de type peinture acrylique, couleur au choix de l'architecte

Equipement électrique : foyers lumineux commandés par détecteurs de présence répartis suivant plans et étude du bureau d'études fluides

Plafond : Enduit ou peinture sur béton net de décoffrage ou faux plafond en plaque de plâtre, enduit et peinture blanche suivant besoins technique

Equipements : Boîtes aux lettres en bois
Miroir
Portes d'accès en bois avec vitrage
Platine de contrôle d'accès

3.3. Locaux techniques

3.3.1. Local ventilation mécanique :
Le local de ventilation mécanique est situé dans le sous-sol du bâtiment.
Finition brute.

3.3.2. Local Chaufferie + ballon ECS:
Situé au niveau sous-sol du bâtiment.
Sol : Finition brute de béton.
Murs : Finition brute de béton.
Porte d'accès : porte coupe-feu avec serrure de sûreté, parement extérieur
finition idem coursive cave

3.4. Locaux à ski

Les locaux à skis de type caves sont situés au niveau sous-sol.

- Murs aggloméré de béton laissé brut ou Murs Siporex laissé brut
- Plafond panneaux semi rigide en laine de roche de type ROCKFEU de chez ROCKWOOL ou projection de laine minérale ou techniquement équivalent
- Portes isoplans, huisseries sapin, serrures en combinaison avec portes palières appartements
- Revêtement de sol en peinture de sol
- Eclairage de la circulation commune par points lumineux répartis avec détecteur de présence
- Les locaux à ski sont livrés brut sans équipement de type stockage ou relatif au ski. Ces locaux sont équipés uniquement d'un éclairage et d'une prise 16A.

IV- EQUIPEMENTS GENERAUX DU BATIMENT COLLECTIF

4.1. Télécommunications

4.1.1. Téléphone : installation pour raccordement par les services des Postes et Télécommunications en pied d'immeuble et distribution par gaine technique palière.

4.1.2. T.V. : installation pour assurer le service prévu pour desservir chaque logement par antenne collective et paraboles (cf. 2.8.5.1.).
Distribution par gaine technique palière.

4.2. Ventilation mécanique des locaux

Ventilation mécanique des locaux par une installation dite « Ventilation mécanique contrôlée », local situé au sous-sol. (Cf. article 3.3.1.)

4.3. Alimentation en eau

- 4.3.1. Comptages généraux : conformément aux prescriptions du Service des Eaux de la Commune.
- 4.3.2. Colonnes montantes : dans gaines prévues à cet effet, colonnes montantes en tubes PER ou PPE avec robinets d'arrêt.
- 4.3.3. Branchements particuliers : pour chaque logement, il est prévu un branchement de la colonne montante comportant un T, un robinet à purgeur et un compteur divisionnaire non fourni dans gaine technique palière à chaque étage.

4.4. Alimentation en électricité

- 4.4.1. Comptages des Services Généraux : dans gaine technique prévue à cet effet.
- 4.4.2. Colonne montante : dans gaine technique du type agréé par ENEDIS
- 4.4.3. Branchements et comptages particuliers : compteurs et disjoncteurs installés dans le hall du logement (placard GTL : Gaine Technique Logement)

V- PARTIES COMMUNES EXTERIEURES DU BATIMENT COLLECTIF

5.1. Réseaux

- 5.1.1. Eau : branchement sur la conduite communale
- 5.1.2. Electricité : raccordement au réseau ENEDIS en souterrain
- 5.1.3. Téléphone : raccordement au réseau ORANGE en souterrain
- 5.1.4. Gaz : raccordement au réseau GRDF en souterrain
- 5.1.5. Egouts : raccordés au collecteur communal
- 5.1.6. Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement : en infiltration dans le terrain avec un trop plein raccordé sur réseau communal.

5.2. Extérieurs

- 5.2.1. Voiries :
Toutes les voiries d'accès sont en enrobé.
- 5.2.2. Stationnement :
Néant
- 5.2.3. Engazonnement :
Sur tout le pourtour du bâtiment, hors zone de voirie, engazonnement des terrains après chantier. Suivant plan masse de l'opération

- 5.2.4. Eclairage extérieur des porches :
Par luminaires, projecteur sur piliers branchés sur lumandar.
- 5.2.5. Eclairage extérieur des parkings :
Sans objet
- 5.2.6. Rampe accès aux sous-sols :
Rampe enrobé pour rampe chauffante

xxxxxxxxxxx